LETTRE

DE MONSIEUR ANDRE',

MAISTRE ÉS ARTS ET EN CHIRURGIE ; Chirurgien de la Charité de la Paroiſſe Royale de Saint Louis, & Ancien de la Maiſon de Saint Cyr, rue de l'Orangerie à Verſailles, à M. Feſte, ancien Chirurgien Major de la Marine & Penſionné du Roi, au ſujet de la Lettre à M. Courpier Médecin à Londres, inſérée dans le Mercure de France du mois de Janvier 1753.

MONSIEUR,

TROP Amateur de la perfection de notre Art pour me livrer à une baſſe jalouſie, j'ai vû avec ſatisfaction dans votre Lettre à M. Courpier les juſtes éloges que vous donnez à M. Daran, & le zéle que vous faites paroître pour ſes intérêts. Une ſeule choſe a bleſſé mon amour-propre, & j'avouerai naturellement ma ſenſibilité. Vous ne connoiſſez que lui pour Inventeur des véritables Bougies. Il eſt humiliant pour moi qu'un homme de votre mérite ignore un Ouvrage ſur les Maladies de l'Uréthre que je publiai il y a environ deux ans, & dans lequel je prouvai la découverte que j'ai faite d'un pareil Remede. L'expérience qui s'en étoit faite à l'Hôtel Royal des Invalides, à Paris & à Verſailles, ſous les yeux des plus grands

Maîtres de l'Art, m'autorifoit à l'annoncer. Il eût été bien avantageux pour moi que cela fût parvenu jufqu'à vous, je ne me ferois point vû dans votre Lettre confondu (quoiqu'implicitement) avec ceux que vous taxez de Charlatans, parce qu'ils traitent les Maladies fecrettes par le moyen des Bougies, fans avoir pris l'attache de M. Daran. Non, Monfieur, je ne l'ai jamais prife, & j'ai traité un grand nombre de Malades avec fuccès. Mes Bougies ont comme les fiennes la propriété de renouveller les accidens de la Gonorrhée ; elles mettent en fonte & en fuppuration des Ulcères cachés dans le canal, qui y reftoient comme affoupis depuis dix, vingt, trente & quarante années : elles les détergent, les mondifient, les incarnent & les cicatrifent, après avoir ôté tous les obftacles qui s'oppofoient à la fortie des Urines. Mes Bougies guériffent la Strangurie & toutes les Rétentions d'Urines qui ne font point les fuites d'une Pierre formée : elles font fuppurer un canal malade, & n'affectent en aucune façon celui qui feroit fain. Mes Bougies, enfin, ont deux avantages que M. Daran ignore peut-être, c'eft que fans en multiplier la diverfité je les confie à tout le monde, fans crainte qu'elles procurent de mauvais effets ; & que décompofées je m'en fers avec fuccès pour la guérifon de plufieurs Maladies. Tout ceci pourra vous paroître fufpect, n'ayant pas l'avantage d'être connu de vous, mais il me fera très-facile de vous en procurer les preuves.

Vous dites, Monfieur, que M. Daran n'a point donné la compofition de fon Remede, & qu'on ne peut par conféquent agir par comparaifon. Quoiqu'il n'y ait point de différence du fien au mien quant à la couleur & à la figure, je ne prétends pas pour cela que l'un foit l'autre, je préfume feulement par la conformité des effets, que les Remédes qui en font la compofition font de la même claffe, & j'ajouterois avec confiance qu'on tire plus d'avantage du mien ; c'eft ce que je prouverai dans un Ouvrage que je prépare, & où je rédige les obfervations que j'ai faites d'après les Malades que j'ai traité felon ma méthode. J'efpere qu'il parviendra jufqu'à vous, & que vous ferez alors convaincu que M. Daran n'eft pas le feul Dépofitaire des véritables Bougies, & que les fuccès de mon Reméde ne le cédent point à ceux qui lui ont fait

ſa réputation. Il ſçait que j'en ai prouvé ſuffiſamment l'identité dans ma Diſſertation.

Par la façon dont vous parlez de l'uſage des Bougies, il paroît bien que vous en ſentez la néceſſité pour la cure de beaucoup de Maladies pour leſquelles elles ſont trop négligées : Je l'ai obſervé dans ma Diſſertation : Auſſi voyons-nous tous les jours tant de fauſſes guériſons ; il y a tout lieu d'eſpérer que la prévention à ce ſujet tombera enfin, & que les incrédules ſeront convaincus.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble
Serviteur, A. . .